



ALTME  
EURONEXT  
GROWTH

## TME PHARMA ANNONCE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE 2025

**Berlin, Allemagne, le 26 mai 2025, 08h00 CEST - TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME),** une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de nouvelles thérapies pour le traitement du cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (TME), a annoncé aujourd'hui que l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'AGA) de la société est convoquée à 15h00 CEST le 25 juin 2025, dans les bureaux de Freshfields LLP, Strawinskylaan 10, 1077 XZ à Amsterdam, Pays-Bas.

À la suite de l'annonce du 5 mai 2025, l'un des points à l'ordre du jour de l'AGA sera le vote de la nomination de **Diede Mink van den Ouden** en tant que Directeur général de *TME Pharma N.V.* conformément à la proposition du Conseil de Surveillance. M. van den Ouden (44) est un investisseur professionnel depuis 2008 et bénéficie d'un parcours reconnu en tant qu'investisseur dans des sociétés cotées en bourse depuis de nombreuses années. Ses connaissances et son expérience constituent des atouts pour relever les défis d'un marché en constante évolution.

Actuellement, et depuis septembre 2024, M. van den Ouden est PDG de Tonner Drones SA, cotée sur Euronext Growth Paris. De décembre 2022 à janvier 2025, il a été PDG de Lavide Holding NV, où il a mené avec succès une réorganisation et assuré un bon avenir à cette société en trouvant le bon partenaire en la personne de Haerlem Capital. En tant qu'investisseur, il a régulièrement joué un rôle de conseiller auprès de la direction d'autres sociétés cotées en bourse.

À la date de la présente convocation, M. van den Ouden détient 2 000 000 actions ordinaires. D'ici le 28 mai 2025, sur la base de la participation de M. van den Ouden à la transaction financière annoncée le 21 mai 2025, il se verra attribuer 4 980 000 bons de souscription lui permettant de souscrire jusqu'à 4 980 000 actions ordinaires du capital social de la société au prix d'exercice de 0,10 euro.

Aram Mangasarian, qui a pris ses fonctions de PDG de l'entreprise en juillet 2015, a accepté de se retirer à la suite de la nomination de Diede van den Ouden, mais il continuera à conseiller l'entreprise sur des questions scientifiques et stratégiques en tant que consultant.

*« J'ai le plaisir d'annoncer la nomination de Diede van den Ouden au poste de Directeur général, qui sera soumise à l'approbation de nos actionnaires lors de la prochaine assemblée générale annuelle. Grâce à son expérience reconnue dans la gestion et le conseil de sociétés cotées en bourse, ainsi qu'à son expertise en matière de restructuration financière, Diede est exceptionnellement bien placé pour renforcer les finances de l'entreprise. La solidité financière permettra à TME Pharma d'atteindre ses objectifs opérationnels et stratégiques. Conformément au nouveau modèle d'entreprise de TME Pharma, il a fait preuve d'un engagement fort en faveur de la réduction des coûts en négociant un*

*programme de rémunération qui est principalement basé sur les performances avec une rémunération fixe minimale en espèces et a également travaillé avec le conseil de surveillance pour mettre en œuvre une rémunération réduite pour ses membres jusqu'à ce que la situation de trésorerie de l'entreprise s'améliore. Le conseil de surveillance est convaincu que, sous la direction de M. van den Ouden, TME Pharma sera en mesure d'apporter de la valeur aux actionnaires. Je resterai disponible pour soutenir la coordination des activités de R&D de l'entreprise afin d'assurer la continuité de la gestion des actifs scientifiques", a déclaré Aram Mangasarian, PDG de TME Pharma.*

Les comptes annuels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 et le rapport du conseil d'administration pour 2024, la convocation à l'AGA, l'ordre du jour et les notes explicatives de l'ordre du jour, la description des principaux termes de la nomination de Diede van den Ouden, les propositions de modification partielle des statuts, le projet de modification de la politique de rémunération, les instructions et les documents pour la participation et le vote en personne ou par procuration à la prochaine AGA sont disponibles sur le site web de l'entreprise, dans une section dédiée de la page *Corporate Governance*. Ces documents sont également disponibles dans les bureaux de la société, Max-Dohrn-Strasse 8-10, 10589 Berlin, Allemagne, pour les actionnaires et les personnes habilitées à assister à l'assemblée qui, sur demande, en recevront un exemplaire gratuit.

En vertu du droit néerlandais et des statuts de la société, les personnes habilitées à assister et à voter à l'AGA sont les actionnaires de la société (ce qui, aux fins de la présente communication, inclut les titulaires d'un droit d'usufruit de droit néerlandais) qui (i) ont été enregistrés en tant qu'actionnaires dans l'un des registres administratifs des intermédiaires qui sont (indirectement) des participants à Euroclear France le 28 mai 2025 (la Date d'enregistrement) après que toutes les écritures de débit et de crédit ont été traitées conformément à la Date d'enregistrement et (ii) ont notifié à la société, avant le 18 juin 2025 à 17h00 CEST, de leur participation par écrit ou par voie électronique (les coordonnées sont disponibles sur le site web de la société).

**Pour plus d'informations, merci de contacter :**

**TME Pharma N.V.**

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général

Tél. +49 (0) 30 16637082 0

[investors@tmepharma.com](mailto:investors@tmepharma.com)

**Relations avec les investisseurs et médias :**

**LifeSci Advisors**

Guillaume van Renterghem

Tél. +41 (0) 76 735 01 31

[gvanrenterghem@lifesciadvisors.com](mailto:gvanrenterghem@lifesciadvisors.com)

**NewCap**

Arthur Rouillé

Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15

[arouille@newcap.fr](mailto:arouille@newcap.fr)

## À propos de TME Pharma

*TME Pharma* est une société au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le traitement des cancers les plus agressifs. Le portefeuille de produits en oncologie développé par *TME Pharma* vise à agir sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection de la tumeur contre le système immunitaire du patient et en bloquant la réparation tumorale. *TME Pharma* développe une approche unique, reposant sur la neutralisation de chimiokines spécifiques du microenvironnement tumoral, pouvant être utilisée en combinaison avec d'autres approches thérapeutiques afin d'affaiblir les défenses de la tumeur et renforcer l'effet du traitement. *TME Pharma* évalue actuellement son principal candidat médicament, le NOX-A12 (pegol olaptesed, un aptamère L-RNA anti-CXCL12), au sein de l'essai clinique de phase 1/2 GLORIA, chez des patients atteints d'un cancer du cerveau récemment diagnostiqué et ne pouvant pas bénéficier cliniquement d'une chimiothérapie standard. Les données principales issues du traitement des trois cohortes de l'étude d'escalade de dose GLORIA, où NOX-A12 était associé à une radiothérapie, ont permis de mettre en évidence une réduction constante des tumeurs et des réponses tumorales avérées dans cette population de patients. Des bras d'expansion de l'étude GLORIA visent par ailleurs à évaluer la sécurité et l'efficacité de la combinaison du NOX-A12 avec d'autres traitements, pour lesquels les résultats intermédiaires de la triple combinaison de NOX-A12, de la radiothérapie et du bevacizumab suggèrent des réponses potentiellement plus fortes et plus pérennes, ainsi qu'une amélioration de la survie. La FDA américaine a approuvé le design d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome et a accordé à *TME Pharma* la désignation *Fast Track* (procédure accélérée) au NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie et le bevacizumab, dans le traitement du cancer du cerveau agressif chez l'adulte. La combinaison du NOX-A12 et de la radiothérapie a déjà reçu le statut de médicament orphelin (ODD) pour le traitement du glioblastome aux États-Unis et pour le traitement du gliome en Europe. En parallèle, *TME Pharma* a publié les données finales de son essai clinique évaluant l'association du NOX-A12 et du Keytruda®, montrant un profil de survie globale et de sécurité encourageant chez des patients atteints de cancer colorectal et pancréatique métastatique. Ces données ont été publiées dans le *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* en octobre 2021. *TME Pharma* et MSD/Merck ont également initié leur deuxième collaboration clinique afin de mener une étude de phase 2, OPTIMUS, pour évaluer plus précisément la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 en association avec le Keytruda® de Merck et deux régimes de chimiothérapie différents en traitement de deuxième ligne chez des patients atteints de cancer du pancréas métastatique. Le design de l'essai a été approuvé aux États-Unis. Le deuxième candidat médicament de la société en phase clinique, le NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-RNA inhibant CCL2 et les chimiokines apparentées), qui a le potentiel de traiter la fibrose et l'inflammation, est évalué dans les maladies ophthalmiques qui nécessitent des thérapies bien tolérées ayant un effet anti-fibrotique. Plus d'informations sont disponibles sur : [www.tmepharma.com](http://www.tmepharma.com).

*TME Pharma*® et le logo de *TME Pharma* sont des marques déposées.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.

Visitez les comptes [LinkedIn](#) et [X](#) de *TME Pharma*.

## À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude d'escalade de dose de phase 1/2 menée par *TME Pharma* évaluant le NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie, en traitement de première ligne chez des patients souffrant de glioblastome (cancer du cerveau), partiellement ou non-reséqué et présentant un promoteur MGMT non-méthylé (résistant aux chimiothérapies standards). GLORIA évalue par ailleurs la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion combinant NOX-A12 avec la radiothérapie et le bevacizumab.

## **À propos de l'étude OPTIMUS**

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude de phase 2 ouverte, menée par *TME Pharma* et contenant deux bras de traitement pour l'évaluation du NOX-A12 en association avec le pembrolizumab et l'irinotecan nano-liposomal/5-FU/leucovorine ou la gémcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints de cancer pancréatique métastatique à microsatellites stables.

## **Déclarations prospectives**

Toute traduction de communiqué de presse dans une autre langue que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la compréhension du public non-anglophone. La société a tenté de fournir une traduction précise du texte original en anglais mais, en raison des nuances de traduction d'une langue à l'autre, de légères différences peuvent subsister. Ce communiqué comprend certaines informations qui contiennent des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives sont basées sur les prévisions actuelles de *TME Pharma* et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents qui sont difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences par rapport aux résultats actuels comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, le calendrier et la capacité de *TME Pharma* à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat médicament. *TME Pharma* ne prend aucun engagement quant à la mise à jour des informations et déclarations prospectives, qui ne représentent que l'état des choses le jour de la publication.